



TARIFS PENSIONS

Saison 2018-2019

DROIT ACCES INSTALLATIONS CHEVAL : 100 €

* PERIODE DU 1 SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019

PENSIONS

* Voir conditions à l'Article 4 du Règlement Intérieur

- Pension boxe avec foin et sorties paddock (mois)	322 € + 138 € *
- Pension stabulation avec foin et sorties paddock (mois)	252 € + 108 € *
- Pension paddock avec foin (mois)	203 € + 87 € *
- Pension cheval boxe (jour)	14 € + 6 € *
- Complément boxe pour pension paddock (jour)	7 € + 3 € *
- Cavalier supplémentaire (mois)	20 €
- Supplément cours collectifs 1 / 2 / 3 h/sem (mois)	50 € / 90 € / 130 € **
- Carte de 10 cours collectifs	135 €

PRESTATIONS

* Tarifs pour les propriétaires d'un cheval en pension dans l'Etablissement

- Forfait mensuel Travail cheval Instructeur 4 / 8 séances	130 € / 250 € **
- Forfait mensuel Travail cheval Enseignant 4 / 8 séances	90 € / 170 € **
- Travail cheval (la séance)	42 € **
- Forfait mensuel marcheur 1 / 2 / 3 s/sem	25 € / 40 € / 50 €
- Séance marcheur / Longe	7 € / 20 €
- Cheval monté en concours par un enseignant	60 €/j + Frais
- Maréchal Ferrant	Frais réels
- Vétérinaire/Dentiste Equin/Ostéopathe	Frais réels
- Pharmacie/Vaccin/Vermifuge	Frais réels
- Tonte cheval	54 €

COURS PARTICULIERS

* Tarifs pour les propriétaires d'un cheval en pension dans l'Etablissement

- La séance individuelle / à 2 / à 3	42 € / 27 € / 22 € **
- Le forfait mensuel de 4 / 8 / 12 séances	130 € / 250 € / 370 € **
- Le forfait mensuel de 16 / 20 séances	490 € / 600 € **
- La carte de 10 séances	320 € **

Tarifs Toutes Taxes Comprises à compter du 1^{er} janvier 2019

* Prix constitué d'un droit d'utilisation des installations et d'une prestation d'hébergement et d'alimentation

** Prix constitué d'un droit d'utilisation des installations et d'une prestation d'enseignement